

Réf: Dossier 335828

Avis de constitution

SOCIETE « Y-VOYAGE ET TOURISME »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE, Lot
505, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Y-VOYAGE ET TOURISME »

Objet :

- ORGANISATION DE VOYAGE
- VENTE DE BILLETS ET DIVERS
- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES.
- EVENEMENTIEL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE, Lot
505, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M TRAORE OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08574 du 27/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51400/GTCA/RC/2024 du 27/08/2024

